

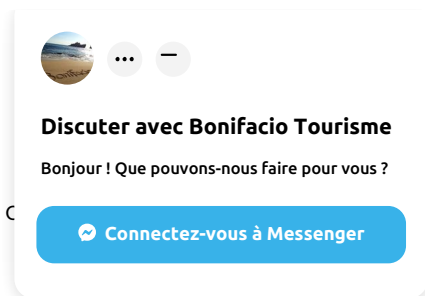
Informations COVID19 pour les voyageurs

Pass sanitaire, tests, retour vers un pays européen, voici quelques informations utiles pour les voyageurs

Depuis le 21 juillet 2021, le Pass Sanitaire est obligatoire pour accéder à certaines activités regroupant 50 personnes et plus. Dans les pages qui suivent, nous vous aidons à y voir plus clair pour pouvoir profiter de vos vacances dans les meilleures conditions. Modalités d'obtention du pass sanitaire, répertoires des lieux de tests, procédures de tests pour les voyageurs européens qui rentrent dans leur pays, nous vous accompagnons sur toutes ces questions. L'actualité étant changeante, nous vous invitons à venir régulièrement prendre connaissance des mises à jour sur ces pages.



Où et comment se faire tester pour repartir vers l'étranger?



Tout savoir sur le pass sanitaire

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de Cookies. [En savoir plus](#)

OK, J'ACCEPTÉ